

L'HYBRIDATION DU LOUP EN FRANCE : UN PHÉNOMÈNE TRÈS LIMITÉ

Face aux interrogations de plusieurs acteurs quant à la présence d'hybrides au sein de la population de loups française, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage a souhaité apporter une évaluation objective du phénomène. L'établissement public a donc confié en juillet dernier 228 échantillons au laboratoire ANTAGENE, établissement reconnu au plan international dans le domaine des analyses génétiques sur la faune sauvage, afin de détecter la présence éventuelle d'hybrides entre le loup (*Canis lupus lupus*) et le chien (*Canis lupus familiaris*) et d'en estimer la proportion.

Grâce aux 3500 correspondants du réseau ONCFS Loup-lynx, ces échantillons, issus d'animaux morts ou constitués de prélèvements de fèces, d'urine ou de poils, ont été collectés en milieu naturel dans le respect des protocoles en vigueur pour en garantir l'intégrité.

La mise en évidence d'une éventuelle hybridation entre deux sous-espèces très proches comme le sont le loup et le chien est complexe. Il faut donc recourir à des méthodes d'analyse génétique et statistique de haut niveau, pour lesquelles seuls quelques laboratoires en Europe disposent du matériel et des compétences nécessaires.

Ces analyses d'hybridation ont été conduites sur les 155 échantillons exploitables. Ils correspondent à 143 animaux différents (plusieurs prélèvements pouvant correspondre à un même animal), dont 13 ont été identifiés comme des chiens.

Parmi les 130 individus restants, les analyses du laboratoire ANTAGENE ont montré que :

- 120 sont des loups, tous de lignée génétique italienne
- 2 ont des signatures génétiques qui correspondraient à des hybrides de 1^{ère} génération
- 8 ont des signatures génétiques qui correspondraient à une hybridation plus ancienne

Ainsi sur la base de ces analyses représentatives de l'ensemble du territoire national, le phénomène d'hybridation récente (de 1^{ère} génération) concerne 1,5% des animaux ; 6% sont concernés par de l'hybridation plus ancienne ; tous les autres, soit 92,5% des 130 individus analysés, sont des loups non hybridés.

Les études déjà réalisées dans d'autres pays européens font état de 2 à 10% d'hybridation, sauf dans une zone très circonscrite des Apennins en Italie où ce taux est plus important, en raison d'une présence importante de chiens errants.

Ces données de référence, dont le détail est disponible sur le site internet de l'ONCFS, apporteront sans nul doute des éléments objectifs pour éclairer le débat sur la conservation et la gestion du loup en France.

CONTACT

David GAILLARDON

Responsable communication

david.gaillardon@oncfs.gouv.fr

L'ONCFS est un établissement public sous tutelle des ministères en charge de l'Ecologie et de l'Agriculture

www.oncfs.gouv.fr